



L'amicale  
sera  
fermée  
les  
samedis  
en  
juillet  
et en  
août

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN

31, Boulevard Saint-Germain, PARIS-V<sup>e</sup> — Téléphone : 326 54-51 — C. C. P. Paris 5331-73

(Ce bulletin trimestriel est adressé gratuitement aux membres de l'Amicale)

## Eloge de Roger HEIM

par le professeur Jean DORST de l'Institut

Successeur de Roger HEIM à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, dans la section des sciences physiques, naturelles, biologiques et leurs applications, le professeur Jean Dorst, membre de l'Institut, directeur du Muséum national d'histoire naturelle a présenté à cette Académie une communication très remarquée sur son illustre prédécesseur, le 5 mars 1982.

Nos camarades trouveront ci-dessous l'évocation par Jean Dorst de la vie, des idées et des œuvres de Roger Heim qui, membre de l'Institut, fut pour notre Amicale nationale des déportés et familles de disparus de Mauthausen et ses commandos, pendant dix ans, le président si respecté qui, pendant cette longue période, sut avec tant de délicatesse, de discrétion et de distinction, représenter et conduire notre Association sur les chemins de l'amitié, de la solidarité et de la fidélité au souvenir.

Le Révérend-Père Riquet, président du Souvenir de la Déportation, le président Petchot-Bacqué et le secrétaire général, Emile Valley, de l'Amicale de Mauthausen, se sont rendus à cette séance solennelle de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer pour entourer de notre amitié Mme Roger Heim et écouter l'éloge de l'élève au maître qu'était aussi notre compagnon.

En effet, Roger Heim, nous tenons à le rappeler, fut arrêté à Paris par la Gestapo le 26 août 1943 - incarcéré à Fresnes, il fut envoyé à Compiègne le 21 janvier 1944. Il fut alors dirigé sur Buckenwald, puis Mauthausen. Il fit partie du Commando de Gusen I jusqu'à la libération du camp le 5 mai 1945.

Depuis son retour, il sut mettre au service de ses camarades de déportation, sa sensibilité et l'élan de son cœur généreux.

Nous laissons la parole à M. le professeur Jean Dorst.

... Ma seconde joie est de proclamer l'admiration que je ressens pour Roger Heim, au siège duquel j'ai l'honneur peu mérité de succéder. Elle est, bien sûr, tempérée de la grande tristesse qui nous étreint encore devant la disparition de celui qui fut un de mes maîtres, un ami de beaucoup d'entre vous, un des savants les plus pénétrants de sa génération, un grand patriote et un homme ouvert aux idées généreuses. Je sais gré à votre compagnie que l'usage y soit conservé d'évoquer la mémoire de celui que l'on remplace dans vos rangs. Cela me permettra de faire revivre une personnalité hors du commun et aussi de rappeler quelques-unes des réflexions qui lui vinrent au fil des événements dont nous fûmes les témoins au cours des dernières décennies.

Roger Heim fut élu en votre compagnie le 19 septembre 1947. Déjà il avait parcouru un prestigieux chemin de biologiste, de grand voyageur et de penseur. Déjà il était une des grandes figures de la Résistance. En un mot, vous aviez reconnu en lui un homme de science et un humaniste attaché aux valeurs sur lesquelles est bâtie votre Académie.

Je ne pourrai évoquer qu'en termes brefs les grandes lignes de la carrière scientifique de Roger Heim, tant celle-ci est riche et multiple. Je voudrais, bien sûr, m'attacher avant tout à ce qu'il fit Outre-Mer, mais c'est là surtout qu'il œuvra, ce qui complique ma tâche.

Dès sa prime jeunesse, il témoigna de dons variés. Né à Paris, le 12 février 1900, il subit l'influence d'un père, qui souhaitait pour son fils un métier d'ingénieur. Il se dirigea donc vers l'École centrale des arts et manufactures, un établissement ouvert aux réalités des choses de la vie et des hommes, quels que soient leur condition et leur statut social. Mais il était avant tout naturaliste au sens premier du terme. Il le rappelle lui-même en se décrivant, adolescent, la boîte

(Suite page 2).

## L'exposition « déportation », sur l'Esplanade du Trocadéro

A la fin avril et au début mai, voici donc qu'on a restauré, comme il se devait, dans toute sa solennité, la commémoration du triomphe de la juste cause que nous avons servie dans la résistance et de tous les Martyrs de ce combat pour la liberté et la dignité de l'homme.

La journée nationale de la déportation a connu, à Paris et dans toutes les villes de France, un écho particulièrement retentissant.

L'anniversaire du 8 mai 1945 a été célébré avec tout l'éclat qui sied à une date qui a marqué la victoire d'une civilisation de progrès et de justice sociale sur ceux qui prétendaient instaurer « pour mille ans », dans le monde, « l'exploitation de la peur », le racisme, la dureté, « l'abstraction de toute sentimentalité ».

Entre temps, du samedi 24 avril au dimanche 9 mai, sur l'Esplanade du Trocadéro, à Paris, avec le concours des associations de déportés (parmi lesquelles, naturellement, notre amicale), le ministère des Anciens Combattants a présenté une importante exposition « déportation ».

Monsieur le Président de la République a tenu à être le premier visiteur de cette remarquable réalisation que nous saluons comme une réussite totale, tant du point de vue de sa conception que de l'intérêt qu'elle a présenté, car le thème a été traité sous un aspect encore inédit et avec des moyens considérables. C'est d'autant plus à souligner qu'on est parvenu à un tel résultat en un délai relativement court, depuis le mois de février de cette année seulement où M. Jean Laurain a créé cette « Commission de l'Information pour la Paix » qui en fut l'inspiratrice, au sein du ministère des Anciens Combattants dont il a la charge.

Entre les deux ailes élancées du Palais de Chaillot, sur la quasi-totalité du vaste terre-plein qui domine la splendide panorama du Champ-de-Mars, face à cette si fière ville de Paris qui, toujours, par elle-même, a su briser les chaînes qu'on voulait lui mettre, l'édifice de cubes entremêlés abritant cette exposition revêtait un aspect chaotique, symboliquement recouvert d'un blanc linceul...

Puissent, en effet, les accablants témoignages recueillis sous les plis de ce large voile si pur, si pudique, n'être plus voués qu'à l'Histoire, qu'au respect des générations qui montent et qui ne cesseront de monter les unes après les autres!...

La discrète porte d'accès à l'exposition une fois franchie, on se trouvait comme dans une vaste crypte.

Le sol, les murs, le plancher, tout était noir, profond, propre à la méditation guidée par des faisceaux lumineux attirant le regard là juste où il le fallait. Comment mieux traduire ce monde des ténèbres où le nazisme voulait faire basculer l'humanité?

Pas d'accumulation de documents petits formats et statiques qu'il faut s'appliquer à déchiffrer.

De grandes images-chocs jaillissant de la nuit. Judicieusement choisies, elles évoquaient bien, dans ses principaux contours, ce que fut la tragédie de la déportation dans les bagnes nazis. Les preuves étaient là que nul ne peut contester sur l'horreur du génocide, sur la froide détermination qui y a présidé et même sur les profits qu'il a procurés aux bourreaux.

(Suite page 4).

de botaniste sur l'épaule et la flore à la main, parcourant champs et bois à la recherche des plantes. Déjà il vibre devant la nature et ses multiples facettes. Devenu ingénieur, mais en même temps titulaire d'une licence ès sciences naturelles, à la fois sorti d'une grande école et enfant de l'Université, heureux mélange du savoir et du pouvoir, il avait tout pour être heureux, même une propension vers la philosophie et un goût inné pour les arts.

A la croisée des chemins, la botanique seule l'attire. Dès 1920, il fréquente avec assiduité le laboratoire de cryptogamie du Muséum. Une occasion se présente à lui : un obscur poste de conservateur au Jardin alpin du Lautaret. Il la saisit, mais bientôt revient à Paris, à l'Institut Pasteur puis au Muséum. Dès lors Roger Heim avait trouvé sa voie. Ses facultés d'homme de science vont s'épanouir, le conduire de découverte en découverte et susciter les enthousiasmes des jeunes chercheurs dont il s'entoure. En même temps se manifestent ses qualités d'homme d'action, celui qui déjà sait animer une équipe d'ardents collaborateurs. Roger Heim avait trouvé au Muséum le lieu privilégié de son activité, parce qu'il pouvait y assurer le bonheur des autres tout en satisfaisant une insatiable curiosité.

Ce n'est peut-être pas le lieu d'évoquer ses travaux de mycologie. Et pourtant les champignons constituent un superbe domaine de recherche, riche en leçons de biologie générale pour ceux qui, d'après ses propres termes, sont capables de maîtriser le difficile, de disséquer le complexe, d'éclaircir le confus, tout en gardant à l'esprit l'image des traits directeurs, la gymnastique éternelle du concret et de l'abstraction, la pureté des faits et la projection de leur interprétation dans le domaine de la pensée.

Roger Heim brilla dans cette discipline austère et contraignante : la mycologie. Il s'attaqua à l'étude de l'organisation des champignons dits supérieurs et plus particulièrement à un travail d'ensemble sur la phylogénie, les affinités réciproques et la définition de l'espèce chez les Basidiomycètes. Après de patientes analyses, il arrive à une classification originale, plus simple et plus conforme à la réalité de l'évolution naturelle. Il va plus loin et énonce les règles d'une nouvelle méthode d'étude mycologique, en rejetant des conceptions classiques mais désuètes après lui. Sa thèse de doctorat ès sciences, soutenue en 1931, marque un jalon dans l'histoire de la mycologie. Elle est suivie d'une longue liste de travaux originaux, monographies, révisions, notes biologiques, qui tous renforcent ses premières idées.

Si les Alpes l'attirent, car il y fit ses premiers débuts, l'Outre-Mer est un aimant plus fort. Déjà il a commencé à parcourir le monde, l'étude de matériaux morts ne pouvant suffire à la connaissance des êtres vivants tels qu'ils sont. Il découvre l'Afrique du Nord, s'attachant à la maladie du **bayoud** qui affecte les palmiers-dattiers. Il se rend en Guinée, pour élucider les modalités de l'attaque parasitaire de la banane et gravit le Mont Nimba, point culminant de l'ancienne A.O.F., un haut lieu de la science. Il y rencontre les forêts tropicales humides, un contact qui révolutionne ses conceptions d'association végétale, une notion qui ne résiste que peu à la luxuriance tropicale. Il se rend à Madagascar, et va au sommet de la montagne sacrée des Betsileos pour cueillir de précieux témoins d'une flore mycologique jusqu'alors inconnue. Il commence à étudier l'étrange complicité entre des champignons proches des agarics et les termites. Ces espèces, appartenant à un genre unique, les **Termitomyces**, ne sont pas véritablement cultivées par les insectes sociaux, mais mettent le sol des termitières à profit pour se développer.

La guerre le surprend en pleine activité, alors qu'il est sous-directeur du laboratoire de cryptogamie du Muséum et qu'une brillante carrière s'ouvre à lui. Après la déroute de 40, dans la sombre nuit de l'Occupation, Roger Heim entre tout naturellement dans la Résistance et fait aussitôt partie d'un réseau où sa responsabilité est de recueillir et transmettre des informations d'ordre militaire. Dénoncé par un agent de la Gestapo, il est arrêté à son domicile le 26 août 1943, et déporté à Buchenwald, puis à Mauthausen et enfin au sinistre Commando de Gusen. Affaibli par quatorze mois de tortures, à la limite de l'épuisement, il résiste jusqu'au bout à l'entreprise la plus funeste que des hommes peuvent mener contre d'autres hommes : l'aviilissement, la déchéance morale bien plus humiliante que la faim, la torture physique, la maladie, la mort. Que l'on relise son témoignage, proclamé dans un livre poignant **La sombre route**, le long de laquelle il était même interdit de mourir en tant qu'humain. Bien que des hommes de sa trempe ne sauraient périr dans un camp de concentration, il n'échappa que de justesse à la mort, avant que l'armée américaine ne le délivra, le 6 mai 1945.

De retour en France, il recouvre ses forces avec une incroyable rapidité et retrouve son chemin. Dans un pays convalescent, il est appelé à la direction du laboratoire de cryptogamie du Muséum dont il occupe la chaire en 1945. Dès 1951, il est promu à la direction du Muséum, charge qu'il conservera quinze années en s'y donnant sans réserve. Il dote cet établissement de nouveaux laboratoires, d'une bibliothèque digne de ses prestigieuses collections de livres et de périodiques et donne nouvelle vie au laboratoire maritime de Dinard. Sous son impulsion, le Muséum reprend vie et étend le champ de ses acti-

tivités. Roger Heim rencontra de multiples difficultés ; jamais il ne se découragea dans la gestion d'un grand établissement qu'il aimait au point d'identifier son destin à sa propre existence.

Je rappellerai que Roger Heim fut élu à l'Académie des sciences en 1946, à la veille de son quarante-sixième anniversaire. Qu'il était Grand Officier de la Légion d'honneur et titulaire de bien d'autres dignités. Sa réputation lui valut d'innombrables distinctions, mais aussi bien des charges parmi lesquelles celle de président de l'Union internationale pour la conservation de la nature, de 1954 à 1958, et celle de président de la Fondation Singer-Polignac, où ses activités furent à la mesure de son tempérament dans le domaine des sciences, des lettres et des arts. Et je ne ferai qu'évoquer les commissions, comités et congrès qu'il présida avec science et passion. Il y fut écouté, suivi et admiré, car partout ses propos étaient mesurés et marqués du bon sens, étant toujours basés sur une connaissance profonde des faits et des hommes, et animés par un enthousiasme et une foi jamais pris en défaut.

Roger Heim fut comblé d'honneurs mérités, mais nullement recherchés, et je dois dire que son appartenance à votre Compagnie y compta pour beaucoup. Il aimait se retrouver parmi vous et parler des questions qui l'agitaient, parce qu'elles touchaient à la science autant qu'à ses incidences sur le développement des peuples dont il connaissait les difficultés. Roger Heim fut avant tout un homme de l'outre-mer, celui qui résuma ses réflexions dans un ouvrage que chacun se doit d'avoir lu : **Un naturaliste autour du monde**, paru en 1955.

Dès son retour à la vie d'homme libre, il se met à parcourir la planète, en quête de mille sujets de recherche. Il revient en Afrique tropicale où la richesse et la diversité de la nature camerounaise le captivent. Il se rend en Amérique du Sud, en Guyane française, où il redécouvre la puissance de la forêt tropicale humide, puis en Amérique centrale, où les vestiges de l'éclatante civilisation maya le portent à réfléchir sur le devenir des cultures qui se trouvèrent, soudain, en rupture d'équilibre avec leur milieu naturel. Ayant appris que dans quelques vallées retirées du Mexique, des champignons sont encore utilisés par les Indiennes aztèques au cours de cérémonies rituelles, il y court pour étudier le cas. En compagnie de l'ethnologue américain R.-G. Wasson, il se livre à une étude passionnante, à la fois mycologique et ethnologique, et rapporte matériaux, photos, films et enregistrements sonores. Ceux qui les ont vus et entendus se souviennent des lancinantes incantations de Maria Sabina, une vieille indienne que l'on aurait brûlée vive comme sorcière en d'autres temps, divaguant sous l'effet des champignons sacrés, qui provoquent hallucinations colorées et ivresse divinatoire. Ces champignons, que Roger Heim identifie comme des représentants des genres **Psilocybe** et **Stropharia**, renferment des substances particulières, la psilocybine et la psilocine, qu'il expérimente sur lui-même et sur des volontaires. Il revient au Mexique et vérifie ses observations, consignées dans un somptueux ouvrage, **Les champignons toxiques et hallucinogènes du Mexique**, paru en 1958. Il se rend aussi en Indochine et en Nouvelle-Guinée, dont certains peuples font appel à des champignons similaires pour parvenir à l'ivresse qui les ouvre à la voix de leurs dieux.

Et c'est alors aussi qu'il découvre l'Asie et l'Océanie, son prolongement naturel, deux régions pour lesquelles il ne cessa dès lors de manifester une sympathie profonde. Il fonde à Tahiti, dans un site merveilleux, digne des romantiques et des grands voyageurs du passé, le Musée Gauguin, jouxtant un jardin botanique féérique, superbe complicité entre la nature, l'histoire et l'art universel. La splendeur des paysages de la Nouvelle-Zélande, pays tout à la fois tropical, tempéré et glacé, l'émeut autant que les coraux aux mille couleurs du Pacifique. Les Philippines et l'Indonésie le retiennent, avant qu'il ne découvre au Japon une millénaire harmonie entre l'homme et son environnement. Le charme de ce pays fit sur lui une impression profonde dont je porte témoignage.

Il n'en néglige pas l'Afrique pour autant, car dès 1962 il implante en république Centrafricaine une station de recherche à la Maboké, à la frontière de la savane arborée et de la forêt dense. Il lance des programmes de travaux sur les insectes, les micro-mammifères, mais aussi sur les champignons susceptibles d'être cultivés comme ressources d'aliments ou sur l'écologie de groupes humains remarquablement adaptés à leur milieu comme le sont les pygmées. Cette station subit toutes les vicissitudes d'un Empire éphémère et les sautes d'humeur d'un potentat versatile. Ses bâtiments demeurent comme le témoignage d'une grande et généreuse pensée, scientifique et humaine.

Roger Heim aura été un homme heureux, je me plais à le répéter. Heureux de chercher et de conduire des recherches. Heureux de se trouver au milieu de personnalités d'opinions très diverses, mais qui toutes partageaient son appétit pour la science et la culture. Heureux aussi de se sentir un homme impartial et honnête jusqu'au scrupule, derrière lequel apparaît le poète, l'artiste, le philosophe qui aborde toutes les questions avec les moyens que la technique et la science mettent à sa disposition, mais sait élever le débat au niveau le plus élevé de la pensée et témoigner d'une vision universelle. Roger Heim fut un homme au plein sens du terme.



**Message de M. Jean Laurain,**  
ministre des Anciens Combattants,  
**à l'occasion de la commémoration**  
**du 8 mai 1945**

Le 8 mai 1945, sonnait le glas de l'Allemagne nazie qui devait capituler sans conditions. A la signature de cet acte, la France était présente par le général de Lattre de Tassigny, au nom du général de Gaulle, président du gouvernement provisoire de la République Française.

Le cauchemar était fini. Au fur et à mesure de l'avance des armées alliées, le territoire national avait été libéré et le drapeau tricolore avait remplacé celui à croix gammée. Des millions d'hommes que la défaite et l'occupation avaient livrés à l'ennemi : déportés, internés, prisonniers de guerre, travailleurs en Allemagne, étaient enfin rendus à leur famille et à leur patrie. Pas tous, hélas ! car à la fête de la Victoire, combien de familles mêlaient à leur joie, les larmes d'être sans nouvelles d'un être cher, ou d'avoir, pire encore, la certitude de l'avoir perdu.

Le 8 mai 1945, c'était ce tissu de joies et de tragédies individuelles, c'était aussi les villes détruites, les difficultés quotidiennes de la vie dans un pays qu'il fallait reconstruire.

Le 8 mai 1945, c'était la France sûre de son indépendance, de sa liberté, de sa victoire aux côtés de ses alliés, sur le nazisme, mais c'était aussi la mère pleurant ses fils et pansant ses plaies.

Le 8 mai 1982, l'événement a pris de la distance, même pour les témoins qui l'ont vécu, même pour ceux qui se sont battus. Le temps a passé, mais l'événement comme l'ont voulu M. le Président de la République François Mitterrand et le gouvernement, n'en a que plus de relief et plus de signification.

Le choix instinctif de ceux qui avaient décidé de se battre sur les théâtres d'opérations extérieurs ou dans la Résistance sur le sol même de la France, prend tout son éclairage : lutte éternelle de l'homme pour la liberté contre la tyrannie, combat d'apparence inégale dans ses débuts entre la civilisation et la barbarie, aspiration de toute notre histoire et de notre peuple pour les droits de l'Homme contre ceux qui les nient, certitude de la richesse des différences contre ceux qui se réclamaient ou qui se réclament de tous les racismes et de toutes les violences.

Le 8 mai 1982, c'est la célébration de l'avènement de la paix sur une Europe pendant si longtemps déchirée.

C'est aussi l'occasion de chanter dans la joie et dans l'unité, un nouvel hymne à la liberté.

C'est encore l'engagement solennel de tous et plus encore des jeunes que ces événements ont épargnés, dans la croisade qui ne doit jamais cesser pour la liberté et pour les droits de l'Homme, non seulement dans notre patrie qui en fut le berceau, mais aussi pour l'humanité entière.

Le 8 mai 1982, c'est encore la reconnaissance pour tous ceux qui se sont battus, avec le souvenir de tous ceux qui sont morts, c'est encore l'occasion de réunir, dans une même pensée, tous les soldats avec ou sans uniforme de notre nation mais aussi tous nos alliés, ceux de l'Est et ceux de l'Ouest, engagés dans la même lutte.

Le 8 mai 1982, c'est encore, non pas la célébration d'une Victoire comme les autres, mais au contraire, la fête de la liberté à laquelle tous les peuples, fussent-ils hier nos ennemis, ont leur place, parce que la volonté de paix et de fraternité et l'espérance appartiennent à tous.

Vive la paix ! Vive la liberté ! Vive la République ! Vive la France !

**Message du R.-P. Michel Riquet**  
vice-président de l'Amicale

**pour la journée nationale de la Déportation**

Après trente-sept ans déjà, les rescapés des camps de la mort n'ont rien oublié de l'allégresse de leur libération, ni de l'horreur des monceaux de cadavres entassés devant les crématoires éteints. Ils n'oublient pas non plus ceux qui partageaient alors leur joie d'être libérés après les angoisses des longs mois d'attente dans la faim, le froid, le travail forcé, les coups et les cris des kapos et des SS, mais qui, les uns après les autres, ont rejoint le cortège hallucinant des millions de victimes du génocide concentrationnaire.

Unanimes nous avions crié : « Plus jamais ça ! » Mais le monde où nous survivons nous offre encore le spectacle d'innombrables camps de concentration parsemant de taches sanglantes notre planète terrorisée par les dictatures et les violences de toutes sortes.

Ni la paix, ni la liberté dont nous avons rêvé ne règnent aujourd'hui dans notre univers. On se bat entre peuples, entre fils d'une même patrie, ou en enlève, on emprisonne, on torture, on massacre sur tous les continents y compris notre Europe.

Comment les survivants de la Seconde Guerre mondiale, témoins de ses horreurs inhumaines, de ses accumulations de cadavres et de ruines, pourraient-ils ne pas clamer leur crainte, leur refus de voir renaître ou se prolonger les entreprises de domination par les dictatures totalitaires, les régimes concentrationnaires, le chantage du terrorisme ?

Unissons, comme hier, nos efforts et notre résistance pour la sauvegarde des droits de l'Homme et de l'autonomie des peuples.

**La journée du souvenir**  
**de la déportation**  
**à la Crypte**

Comme chaque année, à l'occasion de la journée nationale de la déportation, ceux et celles qui n'oublient pas s'étaient rassemblés, le samedi 24 avril à 18 heures, sur le parvis de la Crypte érigée à la pointe de l'Île de la Cité par le réseau du Souvenir.

Les fédérations et associations des rescapés et des familles de nos camarades disparus dans les camps de la mort étaient présentes au rendez-vous avec leur drapeau et, c'est dans un profond et impressionnant recueillement, qu'à l'arrivée de M. Laurain, ministre des Anciens Combattants accompagné des membres de son cabinet, notamment nos camarades René Aubry et Alex Prat représentant les anciens concentrationnaires, les pèlerins du souvenir, conduits par le R.P. Riquet, Marcel Paul, Geneviève de Gaulle et Irène de Lipowski, pénétrèrent à l'intérieur de la crypte afin d'honorer tous ceux qui, durant les sombres années de la domination nazie, périrent dans les camps et s'évanouirent dans les fumées des crématoires. De nombreuses gerbes, accompagnant la flamme, furent déposées au pied du mémorial. L'amicale de Mauthausen avait confié à Michel Hacq et à Emile Valley le privilège de rendre ainsi le pieux hommage qui leur est dû aux morts de ce sinistre camp et de ses kommandos.

Cette brève cérémonie, d'une grande dignité dans sa simplicité, fut suivie d'une veillée où se relayèrent les survivants de moins en moins nombreux de l'univers concentrationnaire.

Que reste-t-il, chers camarades, enlevés à notre affection dans la nuit et le brouillard des camps, des cendres ainsi dispersées au gré des vents, que reste-t-il de votre douloureux calvaire, sinon cet impérissable souvenir gravé dans la pierre et dont nous entendons transmettre l'évocation aux générations qui nous suivront et bien au-delà des temps !

Mle 62.519 Melk/Ebensee.

**Une lettre de Trzic**  
**(Yougoslavie)**

Suite à l'envoi, par l'intermédiaire de Madame Chaffin-Boza, du livre « La Déportation » à Joza Silar de Trzic (Yougoslavie), ancien commandant du bataillon des partisans slovènes pendant la guerre 39/45 et qui a participé à la libération du commando du Loibl-Pass, nos camarades ont reçu la lettre ci-après :

*Mon cher Maurice,*

*J'ai été très ému de recevoir ce magnifique ouvrage avec la belle dédicace et les signatures de nombreux anciens déportés du Ljubelj. Ce livre est un remarquable témoignage illustré sur la sauvagerie hitlérienne qui a voulu détruire les nations de l'Europe entière et les réduire à l'esclavage.*

*Nous ne devons pas permettre que ces actes de cruauté et ces crimes contre l'humanité se renouvellent, c'est pourquoi nous avons le devoir de témoigner devant les jeunes générations.*

*De tout mon cœur je vous remercie, toi et tes camarades pour ce magnifique cadeau.*

*Je vous souhaite à tous santé, bonheur et paix et une éternelle amitié.*

Sur un grand écran ou devant six autres projecteurs plus restreints, face encore à six moniteurs de télévision disséminés, sur les mille mètres carrés de l'exposition, entre les divers panneaux et maquettes, chacun pouvait revoir des images difficiles, qu'on repasse de temps en temps, ici et là, et qu'il ne faut surtout pas laisser oublier.

Et puis, grâce à six « banques de données » ayant l'envergure de téléviseurs, chacun pouvait encore, à son gré, retrouver ou découvrir, plus précisément, des vues de tel ou tel camp, de tel ou tel commando, pénétrer dans la misère des victimes décharnées, agonisantes, soupçonner ce que fut l'exode imposé à beaucoup de déportés lors de la débâcle nazie...

Enfin, grâce aux écrans aménagés au fond de six obscures petites cabines bien réparties et où l'on pouvait se rassembler à sept ou huit à la fois, l'émotion était grande de voir et d'entendre au total une soixantaine de survivants (nos camarades, hommes ou femmes) témoignant simplement, sans emphase, racontant ce que fut leur vie, leurs angoisses, leurs expériences personnelles et aussi et surtout leurs espoirs, leurs raisons de croire à l'homme, maintenant plus encore qu'avant la déportation.

Cela c'est, à nos yeux, ce qu'il y avait d'essentiel dans cette exposition. Il fallait, en effet, qu'on dise ainsi, très fort, qu'on montre que la déportation ce ne fut jamais la résignation et le désespoir, même quand on se trouvait vraiment au bord de l'abîme... Il fallait ainsi témoigner que ce fut encore et toujours la continuation du dur combat de la résistance, de la lutte de l'homme pour sauver l'homme, pour sauver toute la civilisation menacée de mort.

Le grand mérite de cette exposition « déportation » aura donc été de prouver, qu'aux pires moments de leurs épreuves, les déportés n'ont cessé de lutter pour l'idéal qu'on voulait détruire en les anéantissant.

Nous avons été particulièrement sensibles aussi à ce qu'elle a bien su faire valoir que la solidarité, seule, a permis aux survivants de s'en sortir. Sans le geste amical d'un copain, à point nommé, sans la bouchée de pain ou la cuillerée de soupe donnée (au prix de quel sacrifice !) au camarade qui se trouvait à ce moment-là le plus en difficulté, combien serions-nous, en effet, qui aurions encore allongé la si longue liste des morts ?

Ce sont des choses qui ont besoin d'être dites, en des temps, dans une société où, précisément, l'individualisme, l'égoïsme (pour ne pas dire plus) ont hélas ! trop tendance à s'exercer.

Aussi, remercions les « penseurs » de cette exposition de l'Esplanade du Trocadéro d'avoir compris la nécessité de le faire sentir à la foule et cela si parfaitement.

N'est-ce pas en cela que cette exposition a bien été conçue « comme un signal qui interpelle, qui provoque, qui entraîne le visiteur à la vigilance » ?...

De Paris et de toute la province, le public a tenu, très nombreux, à répondre à l'invitation des organisateurs, en respectant, par son silence impressionnant, la méditation qu'on lui suggérait.

Tout spécialement, les jeunes sont beaucoup venus à la découverte de ce monde dont ils sentent, plus ou moins confusément, qu'il ne leur est pas si lointain et, peut-être hélas !, pas étranger...

C'est très symptomatique qu'ils aient spontanément, volontairement, voulu savoir, comprendre, mesurer et, partant, se prémunir. C'est réconfortant et encourageant.

Aussi, si nous avons un souhait à formuler maintenant, ce sera pour exprimer le désir que cette grande réalisation « déportation » soit « importée » partout en France, et « exportée » dans les pays qui voudraient l'accueillir.

Il serait dommage, en tout cas, qu'une oeuvre de cette envergure et de cette portée n'ait vécu que... l'espace d'une quinzaine de jours « l'espace d'un instant ».

**M. SIMON**

28.542 Neustadt-Redl-Zipf-Ebensee

## Mauthausen à la Cinémathèque de Chaillot

Dans le cadre de l'exposition « déportation » dont nous parlons par ailleurs, toute une série de films traitant du système concentrationnaire nazi a été présentée, à la cinémathèque du Palais de Chaillot, du dimanche 25 avril au dimanche 9 mai inclus.

Chaque jour, deux films différents ont été projetés, l'un choisi par le ministère des Anciens Combattants et l'autre par la cinémathèque française.

Au nombre des productions proposées par ce dernier organisme figurait la copie que notre amicale possède du long métrage réalisé, dès 1947, par nos amis tchèques.

Ce film s'intitule « J'ai survécu à ma mort ». C'est le mardi 27 avril, entre 15 heures et 16 h 30, qu'il est passé sur l'écran de la cinémathèque de Chaillot.

Ce n'était encore que le début de cette série cinéma consacrée à la déportation. Il y avait aussi, manifestement, un problème – qui n'a pas tardé ensuite à être résolu – sur le plan de la signalisation de la salle de projection. Si bien que l'assistance fut réduite à une quarantaine de personnes.

Dommage, car, sincèrement, une production de cette classe méritait une beaucoup plus large audience.

« J'ai survécu à ma mort » reste, en effet, un témoignage d'une grande intensité, d'une sensibilité, d'un influx émotionnel rarement atteints.

Il y a une bonne vingtaine d'années, ce film a été diffusé, par les soins de notre amicale, et peu partout en France, nos camarades Daniel Piquée-Audrain et André Marchand en assurant respectivement le premier la présentation et le second la projection. Depuis, il restait dans les archives de notre siège.

Nous l'avons revu avec un intérêt renouvelé et une grande émotion. Il n'existe, en fait, aucun autre document pour traduire aussi authentiquement l'ambiance de la sinistre forteresse par laquelle nous sommes tous passés, nous les anciens de Mauthausen.

« J'ai survécu à ma mort » nous replonge véritablement non seulement dans le terrible décor mais encore dans l'atmosphère si particulière que nous avons connue. Toutes les scènes, toutes les images sont d'une criante vérité, même si les figurants n'ont pas, bien sûr, – mais comment pourrait-il en aller autrement ? – la maigreur famélique des « acteurs » que nous avons été.

L'histoire du héros qui conduit notre cheminement dans ce retour aux enfers est bien construite. Elle ne comporte que des faits rigoureusement vécus. Il y a encore, parmi nous, des camarades qui peuvent en attester, qui pourraient mettre une date, voire une heure précise, sur le déroulement des scènes évoquées...

Certes, beaucoup de ces événements tragiques qui sont narrés se sont situés à un niveau qui n'était pas celui du détenant perdu dans la masse. Mais tout cela c'est absolument vrai et, au-delà des anecdotes plus ou moins héroïques, on perçoit parfaitement ce qu'était la vie au camp.

« J'ai survécu à ma mort » traduit bien l'angoisse, la terreur permanente, les souffrances de tous ordres que nous avons subies à Mauthausen. C'est un film qui montre bien encore la solidarité, la résistance qui s'y sont exercées. C'est une production qui fait valoir, dans leur plénitude, la cruauté et le sadisme de nos tortionnaires, mais qui exalte très justement le courage, l'abnégation de ceux qui, dans les pires conditions qui soient, ont œuvré pour faire échec aux ordres d'extermination.

Par cela même, « J'ai survécu à ma mort » mérite de figurer au rang des meilleurs documents sur la déportation à Mauthausen. Aussi, souhaitons que, dans les ciné-clubs, dans les Maisons de Jeunes et (pourquoi pas ?) dans les productions télévisées traitant du problème, on pense à réserver une place de choix à ce film pour servir de base à des débats qui sont toujours nécessaires.

M.S. 28.542



## TIRAGE DE LA TOMBOLA 1982

- 08360** – Un voyage pèlerinage à Mauthausen (Autriche) gratuit de Kehl à Kehl (gare frontière franco-allemande).
- 08234** – Un voyage pèlerinage à Mauthausen (Autriche) gratuit de Kehl à Kehl (gare frontière franco-allemande).
- 10315** – Une montre « Citizen » pour homme.
- 06659** – Une montre d'homme.
- 17502** – Un couteau électrique « Moulinex ».
- 14409** – Un pèse personne.
- 22423** – Un sac de voyage pliant.
- 11230** – Un bar portatif.
- 15668** – Un calendrier baromètre.
- 15674** – Un beau coussin fait main.
- 04824** – Un pot thermos.
- 11480** – Un porte-documents, écritoire.
- 18332** – Un porte-documents, écritoire.
- 05352** – Une reproduction encadrée « Le Moulin ».
- 06211** – Une reproduction encadrée « Le Moulin ».
- 03159** – Une reproduction encadrée « La coupe des blés ».
- 17442** – Une reproduction encadrée « Un regard d'enfant ».
- 22003** – Une reproduction encadrée « Le ballon ».
- 21284** – Une reproduction encadrée « Le bouquet ».
- 17937** – Une reproduction encadrée « Le bouquet ».
- 23530** – Une reproduction encadrée « La mère et l'enfant ».
- 06116** – Une reproduction encadrée « La mère et l'enfant ».
- 17866** – Une reproduction encadrée « Rue de Paris ».
- 12622** – Un ensemble deux postes talky-walky.
- 13377** – Un chemin de table en macramé.
- 08281** – Un grand coffret garni de décors de Noël.
- 19993** – Un grand coffret garni de décors de Noël.
- 08481** – Un grand coffret garni de décors de Noël.
- 10913** – Un livre « Images et mots » Larousse.
- 13523** – Un livre relié « 10 août 1792 » de Pierre Dominique.
- 15005** – Un livre « Histoire de la 1<sup>re</sup> armée française » de Lattre de Tassigny.
- 23770** – Un livre « Le siècle de M. Thiers » de Robert Christophe.
- 23445** – Une assiette en porcelaine « Tchécoslovaquie ».
- 20075** – Une pochette outillages (clés, tournevis).
- 17553** – Un vase porcelaine « Berlin ».
- 15161** – Un plateau décoré.
- 09854** – Un service whisky.
- 12627** – Un bougeoir.
- 23779** – Une assiette porcelaine « Holiday ».
- 15565** – Une assiette porcelaine « Holiday ».
- 19095** – Un petit tableau peint sur soie.
- 14157** – Une assiette en bois sculpté.
- 04187** – Un livre broché « L'aventure incertaine » Claude Bourdet.
- 05396** – Un livre broché « L'aventure incertaine » Claude Bourdet.
- 06413** – Un livre « L'art de l'affiche en Allemagne ».
- 06062** – Un livre d'art « Les dessins français de Prague ».
- 16262** – Un col de fourrure (beige).
- 13013** – Un col de fourrure (marron).
- 16485** – Un disque 33 T « Poèmes symphoniques avec chœurs ».
- 07210** – Un disque 33 T « Le piano préparé ».
- 06105** – Un disque 33 T « Trésor du folk-song » Les Sulirams.

Pour recevoir les lots gagnants, nous adresser la souche « C » tricolore.

## TOUS ENSEMBLE LE 8 MAI 1982

Trente-sept ans sont passés, jour pour jour, depuis que le fascisme hitlérien, ennemi barbare de l'humanité, s'est effondré sous les coups conjugués des forces alliées, dont celles de l'armée soviétique qui a perdu tant des siens pour la victoire finale. Nous avons tous manifesté notre joie car l'heure de la libération sonnait pour tous les peuples d'Europe emprisonnés. Nous n'oublions pas, aujourd'hui encore, les centaines de milliers de personnes assassinées dans les enfers de la Gestapo et des SS, dans les geôles et les camps de concentration où nous avons été les témoins de tant de souffrances mais où aussi s'est fortifiée l'ardeur de notre combat. Nous n'oublierons jamais cette solidarité fraternelle qui nous a permis de résister avec succès à la terreur des SS et de leurs sbires qui n'ont jamais réussi à briser notre volonté de liberté et de paix.

Nous nous félicitons donc, ensemble de voir le 8 mai, jour anniversaire de la victoire des armées anti-hitlériennes sur le nazisme, retrouver son caractère de jour férié et de fête nationale.

Trente-sept ans après, fraternellement nous nous inclinons avec respect devant les morts de toutes les armées alliées et devant les victimes du régime hitlérien.

Que la vie et l'humanité triomphent des puissances belliqueuses ; que fleurisse le bonheur de tous les peuples ; telle est notre volonté.

### Réductions sur les tarifs des transports aériens

Des réductions de transports peuvent être accordées aux titulaires des cartes d'invalidité, à l'exception de ceux ayant la carte à simple barre bleue, par les compagnies aériennes, membres de l'Association des transporteurs aériens de la zone franc (A.T.A.F.). Les compagnies concernées sont les suivantes : Air France, U.T.A., Air Inter, Air Madagascar, Air Afrique, Air Mali, Air Transports, Air Sénégal, Air Mauritanie, Air Comores, Air Djibouti. Elles accordent une réduction de 50 % aux pensionnés de guerre à 85 % et plus, ainsi qu'aux guides accompagnant les grands invalides de guerre, titulaires d'une carte à double barre bleue ou rouge.

L'invalidé doit présenter une carte d'invalidité en cours de validité délivrée par le service départemental des A.C.V.G. A noter pour les pensionnés à 75 % Français ou Algériens, la possibilité d'obtenir dans certaines conditions une réduction de 40 % sur les lignes reliant en vol direct la France et l'Algérie. Par ailleurs Air France accorde la même réduction (40 %) sur les lignes reliant la métropole à la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion.

En outre, la flotte T.A.T. (compagnie aérienne des régions) accorde 50 % aux invalides de guerre, pensionnés à 85 % et le cas échéant à leur guide. Les compagnies Air Alpes, Air Alsace, Air Rouergue, Air Anjou accordent certaines réductions aux invalides, sans qu'il y ait de règles générales. Le mieux est de se renseigner à l'A.T.A.R., 18, rue de la Pépinière, 75008 Paris.

## SOUSCRIPTION (suite)

Nous remercions nos camarades, familles et amis qui, en réglant leur cotisation et leurs bons de soutien, ont participé en plus à la souscription pour :

### 10 F

**FAMILLES** : Mmes M. Boyer, M.-A. Doare, R. Rey, Guerin-Carrion, Martinez Ramon, Ch. Mileo, M. Muret, F. Motilla, A. Panel.

**BIENFAITEURS** : M.-A. Laverny, Mmes A. Hauret, Y. Ramier.

### 20 F

**DÉPORTÉS** : MM. F. Bozon, F. Grieguez, Lop-Gines, E. Chaub, P. Terard.

**FAMILLES** : Mmes H. Faucher, I. Galindo, M. Gonzalez, E. Tixier, R. Gray, M. Paul Filet.

**BIENFAITEURS** : M. G. Passagez, Mme J. Fontaine.

### 30 F

**DÉPORTÉS** : MM. B. Aixas, A. Carles, A. Courbe.

### 40 F

**DÉPORTÉS** : MM. R. Blanchard.

**FAMILLES** : MM. S. Bernard, R. Baron, M. Corvoisier, P. Morel, Mmes B. Aufranc, M. Berger, A. Bonet, G. Cardon, Caronni-Gianna, M.-L. Chapuis, D. Chartras, C. Chollet, L. Claude, R. et F. Cros, M. Dorado, Dubief, J. Farre, D. Fedurko, F. Gaubiach, Garcia-Dengra, R. Fonteneau, I. Garrido, M. Gorce, F. Liern, G. Maise, M. Madiot, O. Malterre, M. Marchand, H. Mourieux, L. Rodet, Salguero-Nieto, M. Santos, I. Tornero, A. Truchetet, J. Vaniembourg, M. Carton, S. Duhoux, M. Forthoffer, M. Hauteville, M.-F. Leprand, E. Persyn.

### 50 F

**DÉPORTÉS** : MM. R. Aguilera, M. Arranz, R. Baumann, J. Bonillo, J. Borel, E. Bourlier, V. Breyse, G. Buchaud, H. Carlevan, J. Carrera, J. Cerrillo, J. Chapin, M. Corcoles, R. Debauchez, V. Delgado, L. Duviquet, P. Frutos, R. Garcia-Barragan, G. Garcia, M. Godignon, François Gonzalez, Félipe Gonzalez, A. Gimenez, J. Gumila, D. Gutierrez, G. Henry, A. Jaubard, A. Lager, G. Lazano, B. Lebas, S. Lewandowski, J.-B. Mathieu, M. Mayan, H. Meunier, S. Mena, E. Miguel, S. Pinto, F. Puertolas, M. Pacheco, J. Rajis, A. Ravot, Ch. Rochon, J. Roca, A. Sanchez, A. Sulpice, Y. Suquet, J. Schuss, F. Wetterwald, F. Yebenes, Mmes S. Couvert-Desire, A. Combe, E. Pauquet.

**FAMILLES** : M. M. Chaffanjon, Mmes Ballu-Rogalski, A. Legrand, L. Ozere, J. Richard, E. Soriano, L. Warin.

**BIENFAITEURS** : MM. J. Balleste-Antich, J. Boulaire, H. Bailly, P. Debaize, Cl. Deschamps, P. Lamotte, R. Le Queument, P. et M. Lesquerbeau, J. Palaud, R. Parent, R. Saby, J. Vanson, Mmes S. Casanova, A. Burgard, Cl. Gille, H. Dhivert, V. Ridet, N. Ourega-Kouame.

### 60 à 90 F

**DÉPORTÉS** : M. G. Desouliers (70), Szego Andreas (80), R. Gouffault (90).

**FAMILLES** : J.-L. et G. Cassard (60), Mmes L. Gardebois (90), G. Gauthier (70), A. Jacquélet (90).

### 100 F

**DÉPORTÉS** : MM. M. Arbez, C. Armand, B. Aujolas, Ed. Balva, M. Bastida, R. Blanc, J. Bernaus, E. Blasco, J. Casonava, H. Constanty, I. Cueva, A. Daouze, J. De Filippis, L. Delest, A. Garandeau, J. Gourdoux, A. Iglesias, P. Jarnolle, G. Laveille, P. Marion, J. Mas, C. Mattiussi, R. Mequillet, J. Mesonero, J. Pardo-Mirallas, J. Pascual, Rodriguez-Lorenzo, J. Roig-Olive, E. Sadoux, A. Serrano, M. Stephan, E. Valley, P. Verdumo, W. Zupancic, P. Weydert, Mme Y. Vallet.

**FAMILLES** : Anonyme (N.E.), Ch. Labarre.  
**BIENFAITEURS** : M. et Mme Ch. Rigon, Mmes R. Berthault, Cl. Pelissero.

### 150 F

**DÉPORTÉS** : MM. C. Cervantes, L. Croze, D. Hee, A. Hernan, M. Rioux, J. Toulet, J. Turci.

**FAMILLE** : Mme F. Barcello.  
**BIENFAITEURS** : M. R. Barbier.

### 190 F

**FAMILLES** : Mmes Max Cochard, H. Koch (Père Henri).

### 200 F

**DÉPORTÉS** : V. Andreu, G. Bernard, F. Bodenan, R. Breton, S. Garcia-Herreaez, J. Gavard, J. Roig, M. Sotero-Roca, J. Sculfort, Mmes H. Lamour, E. Trommer.

**FAMILLE** : Mme L. Papineau.

**BIENFAITEURS** : MM. M. Paul, D. Durand, Mme R. Aucejo.

### 240 et plus

**DÉPORTÉS** : R. Robinet (250), R. Baraffe (300), F. Jaime (300), J. Monin (320), P. Kouyoumdjian (400), Ch. Meyer (400), L. Vanderschelden (400), H. Bozec (450), M. Cretagne (1000).  
**FAMILLES** : Mmes M. Auquier (240), Ch. Broutta (240), L. Larrouil (240), R. Heim (300), M. R. Canniotti (440).  
**BIENFAITEURS** : B. Serban (250).

Cette liste a été arrêtée au 14 avril, les versements faits après cette date figurent dans un prochain bulletin.

Digne, novembre 1981

Notre ami Serge Charon nous fait part du décès, à Clermont-Ferrand, de Léon Jules. Engagé volontaire à dix-sept ans, Léon Jules combattit de 1914 à 1918 sur les fronts français, d'Orient et de l'Ouest africain. Il ne put se résigner à la défaite de 1940. Il rejoignit, dès 1941, la Résistance et le réseau « Mithridate ». Arrêté, il fut incarcéré au fort de Romainville puis déporté à Mauthausen. Ce compagnon fut élevé au grade de Commandeur de la Légion d'honneur en 1981.

Nos camarades de Clermont-Ferrand lui ont rendu l'hommage qu'il méritait.

## François LE COZ, nous a quittés le 28 mars,

après de longs mois d'hospitalisation.

Nous étions venus très nombreux l'accompagner jusqu'au cimetière de Livry-Gargan où il repose désormais.

Henriette son épouse, très éprouvée, mais très courageuse, entourée de ses enfants et petits-enfants, fut très sensible à l'hommage rendu à son cher époux.

Pierre Gouffault, président départemental de la F.N.D.I.R.P. a retracé la vie du militant courageux, fidèle à ses engagements et en qui tous avaient confiance. Arrêté le 4 mars 1944, condamné par la gestapo le 12.6.44. à la peine de mort, c'est l'avance des troupes alliées qui le sauve d'une mort certaine.

Après avoir été conseiller municipal de Livry-Gargan de 1953 à 1959, il consacra la plus grande partie de son temps à la section locale des déportés dont il était le président.

Il revenait à Firmin Nicolas, au nom de notre amicale, de retracer les chemins qu'ils avaient parcourus ensemble depuis le Fort de Metz-Queleu jusqu'à la libération du camp de Mauthausen, en passant par le Struthof et Dachau. Nicolas le fit en nous ouvrant grand son cœur, il nous a donné le sentiment que la déportation crée des liens d'amitié qu'il est difficile d'imaginer.

Repose en paix François, tu as bien œuvré, tu as fait connaître aux nouvelles générations l'horreur de la déportation, tu as rempli ta mission.

Fernand Alby  
26.216

## HOMMAGE A DEUX DEPORTÉS DE MAUTHAUSEN

La commune de Magny-les-Hameaux (Yvelines) a choisi la journée du Souvenir de la Déportation pour rendre hommage à deux de ses déportés morts pour la France, en inaugurant deux rues :

La première au nom de **Jean GIBERT**, déporté à Mauthausen, matricule 62448, décédé le 25 juin 1945.

La seconde au nom de **Jean BAUDIN**, déporté à Mauthausen/Gusen II, matricule 59537, décédé le 29 septembre 1945.

Les plaques dévoilées, la Municipalité et l'Amicale de Mauthausen ont déposé les fleurs et une minute de silence a été observée.

Ensuite, dans une salle communale, la parole a été donnée à E. Valley, secrétaire général de l'Amicale, celui-ci s'adressa à la famille de nos deux camarades et à l'assistance. Il remercia M. Alain Levot, maire de la commune et son conseil municipal, d'avoir ainsi perpétué le souvenir de nos camarades.

M. le Maire retraça ensuite la vie de Jean Gibert et de Jean Baudin dans la résistance, les prisons et le camp.



## Extraits préparés par notre regretté Gaston Bernard

Copies des textes parus dans le n° 8 d'« Histoire Magazine »  
sur les camps

Dans le texte interview de David Rousset est repris le thème selon lequel les chambres à gaz n'existaient que dans les camps raciaux alors que page 28 Brigitte Friaud mentionne trois fois la chambre à gaz de Dachau.

**Page 15 :** D. R. dit que les déportés travaillaient avec une lenteur extrême, or si cela a pu être le cas dans certains commandos, la majorité répartie dans des chantiers en plein air sous le regard lointain du personnel d'encadrement et divisée en colonnes de 10 à 15 hommes sous la surveillance d'un Vormann, il n'était pas facile de rester inactif ou trop lent.

**Page 17 :** Le prêtre était particulièrement haï par les communistes qui dirigeaient les camps et ils ne faisaient pas connaître leur état pour survivre.

Je crois que chacun était connu dans le camp et qu'au contraire les prêtres ont été protégés par les communistes. Il est dit aussi que les socialistes et trotskistes étaient pourchassés par les communistes. Je connais des exemples où, au contraire, ces derniers ont été aidés.

**Page 23 :** Les Français ne dépassaient jamais le rang de chef de bloc. Si c'est vrai, en général, il y eut des cas de fonctions plus importantes, donc l'affirmation est inexacte.

**Page 28 :** ... mes chères compatriotes communistes, qui avaient formé l'essentiel de notre convoi, au départ de France - et qui n'étaient en rien des résistantes (du moins à l'occupation allemande) mais qui, ouvrières dans des usines de la défense nationale, avaient été arrêtées pour sabotage lors de la « drôle de guerre »,...

La femme auteur de ce texte a été arrêtée le 21 mars 1944 et déportée à la mi-mai. Trois semaines après sa déportation c'était le 6 juin 1944. Il y a longtemps que les communistes arrêtés sous Daladier et Paul Reynaud étaient déjà dans les camps allemands et je n'en connais pas un seul qui ait été arrêté pour sabotage dans les usines.

Ce sabotage d'ailleurs a été commis par ceux qui sont les responsables de cette « drôle de guerre » et qui avaient déjà livré l'Autriche et la Tchécoslovaquie à Hitler.

La conclusion de l'article (l'aventure prouvait la tendre solidarité qui régnait dans les camps, entre ressortissantes d'idéologies différentes) est abjecte et je crois que seraient nombreux ceux et celles qui peuvent la démentir, mais voilà, on ne donne que ce point de vue et le mal est fait.

**Page 29 :** Les thèses et surtout les mensonges révisionnistes sont donnés, mais là l'auteur est honnête.

Nous avons retrouvé dans les archives de l'Amicale, le poème ci-dessous, écrit au camp en février 1945. Nous pensons qu'en le lisant vous évoquerez avec émotion cet instant que nous attendions tous.

### La soupe

Des condamnés ...  
Dans leurs yeux, un écart fane,  
Une lueur d'envie ...  
L'espoir d'un pauvre festin :  
Tout leur destin,  
Toute leur vie.

A l'horizon,  
Tout là bas, près de la prison,  
Des porteurs en groupe ...  
Les bagnards au teint terreux  
Sont presque heureux :  
"Voici la soupe"

Dieu! qu'ils ont faim!  
Cette soupe! qu'on mange enfin  
Sur ce tas de briques.  
Tant pis si le kape sert  
Comme dessert  
Des coups de trique ...

Buvons, les gas  
L'eau claire des rutabagas  
D'une bouche avide.  
Rêvons en toute la nuit  
Quand elle a fui,  
Le ventre vide

Février 1945

## APATRIDES ET RÉFUGIÉS

### NOUVELLE POSSIBILITÉ D'INDEMNISATION DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne a créé un Fonds de 100 millions de DM en faveur des victimes non juives des persécutions national-socialistes.

I. Ne sont bénéficiaires de ce fonds que les personnes :

- Qui se trouvent dans une situation nécessitéeuse.
- Qui ont subi de graves dommages de santé par suite des persécutions.
- Qui n'ont pas reçu des indemnités de la part des autorités allemandes parce qu'elles n'avaient pas eu la possibilité de présenter des demandes d'indemnisation en temps utile.

II. En ce qui concerne les dommages de santé, le demandeur doit prouver qu'il présente une invalidité totale de 80 pour 100 ou une invalidité imputable de 50 pour cent, ou une privation de liberté d'au moins deux ans. Les femmes âgées de plus de 60 ans et les hommes âgés de plus de 65 ans ne sont pas obligés de fournir ces preuves.

III. La somme maxima pouvant être allouée à un intéressé est de 5 000 DM.

IV. Pour obtenir des allocations de ce fonds, il faut présenter une demande avant le 31 décembre 1982 à l'adresse suivante :

Herrn Regierungspräsidenten Köln  
Zeußhaus-Strass 4-0  
5000 Köln I (Cologne).

Le gouvernement allemand a rédigé un questionnaire en langue allemande qui doit être joint dûment rempli à la demande.

Pour leur défense les intéressés pourront s'adresser à :

- U.R.O. : 48, rue Bichat, 75010 Paris. Tél. 607.90.26.
- Maître Charles Rosenberg : 86, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. 296.83.66.

## Successions

### Peut-on disposer de l'intégralité de ses biens ?

Tant que vous êtes vivants tous les deux vous pouvez avec votre accord mutuel vendre tout ce qui dépend de la communauté sans avoir de compte à rendre à personne.

Vous pouvez vendre une partie de ces biens à l'un de vos enfants mais à votre décès cela risque d'être considéré comme une avance sur hoirie, c'est-à-dire une avance sur sa part de succession.

Quant aux droits à acquitter pour une vente à un membre de votre famille ils seront les mêmes que pour une vente à un étranger.

Quant au prix il ne faut pas le minimiser car vous risqueriez par la suite un redressement de la part du Trésor.

Pour un livre en cours de préparation, Marc Pincemin, ancien de Mauthausen/Loibl-Pass, recherche des témoignages de déportés ayant séjourné à Royal Lieu (près de Compiègne) avant leur transfert en Allemagne.

Lui écrire à l'adresse suivante :  
M. Marc Pincemin  
18, rue Durival  
54180 Heillecourt

## INFORMATIONS DIVERSES

### Notre courrier

Chers Camarades,

Par l'intermédiaire de ce courrier, je tiens à vous féliciter pour l'action constante que vous menez en faveur des nôtres. Je puis vous en parler en connaissance de cause, notre action à l'A.N.A.C.R. allant dans le même sens, car si tous les déportés n'ont pas été forcement des résistants en France, rien que de vouloir conserver la vie en camp de déportation était un acte de résistance, de plus tous les résistants étaient des déportés en puissance. Bravo pour vos actions et vos pèlerinages dont je lis les comptes rendus dans votre journal. Malheureusement, il ne m'est pas possible d'y participer étant donné mes charges de travail au sein de l'A.N.A.C.R. et de mon conseil municipal. Je vous fais un chèque pour les bons de soutien, ma cotisation de « Famille » et la souscription.

Mon soutien et mes amitiés.

P. LOCOGE  
Fils de Georges Locoge  
décédé à Mauthausen

### Visites du camp de Mauthausen en 1981

Nous extrayons du rapport d'activité du monument publique et du musée de Mauthausen pour l'année 1981 que l'ancien camp de concentration a reçu pour l'année en question 170.361 visiteurs parmi lesquels il y avait pour notre contentement 45.361 écoliers et étudiants. A Mauthausen ont été accueillis également des personnalités étrangères comme le président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., Nikolaj Tichonow, et le vice-président du conseil des ministres de la R.D.A., Naumann. En novembre 1981 a été inauguré solennellement en présence du ministre fédéral Erwin Lanc le monument aux victimes du KZ Guns kirchen sur la route nationale 1 à Guns kirchen, monument érigé sur l'initiative de l'amicale autrichienne de Mauthausen. Le DOW (archives des documents de la résistance autrichienne) remercie le camp de Mauthausen et son dirigeant le Hofrat Hacker pour la bonne collaboration.

Paru dans Mitteilungen, journal d'informations des archives des documents de la résistance autrichienne.

### Amis du Loibl-Pass...

L'opuscule sur votre commando est paru, ne manquez pas de vous le procurer, d'en commander plusieurs pour le faire lire autour de vous, en particulier aux jeunes générations.

Passez votre commande à l'Amicale de Mauthausen en envoyant la somme de 10F plus 2,60F pour les frais postaux.

La lecture de cet opuscule vous aidera à rassembler vos souvenirs, malgré le temps passé, alors n'hésitez pas à nous faire un petit récit avec des anecdotes, ceux-ci nous permettront peut-être d'écrire un ouvrage plus important qui serait le résultat d'un travail collectif.

L'Amicale réunira vos écrits qui nous permettront de faire du bon travail.

Merci

### Le 37<sup>e</sup> anniversaire de la libération dans les Pyrénées-Orientales

C'est pour fêter le 37<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, que les anciens déportés et familles de disparus de la section des Pyrénées-Orientales de l'amicale de Mauthausen s'étaient réunis dans le cadre majestueux de Las Illas, à une lieue de la frontière espagnole, le dimanche 2 mai 1982.

Au repas fraternel qui eut lieu nous comptions 93 convives parmi lesquels des amis déportés de l'Aude, heureux comme nous de se retrouver tous ensemble en ce jour anniversaire de notre résurrection.

Par une courte intervention, le secrétaire de la section, fit un rappel au souvenir de nos morts, disparus dans la tourmente concentrationnaire.

Il expliqua l'hommage que vient de rendre la section des Pyrénées-Orientales, à tous ses amis décédés après la Libération, et, reposant sur le sol catalan, en déposant sur la tombe de chacun d'eux, une plaque mortuaire au nom de l'amicale de Mauthausen.

En plus d'honorer nos morts, ces simples plaques doivent permettre de faire connaître, et surtout ne pas oublier les sacrifices de ceux qui ont donné leur vie pour la reconquête de la liberté pendant la terrible période de l'occupation de la France par les barbares nazis.

Il termina en remerciant les généreux donateurs à la souscription, qui rapporta la somme de 2 040 francs, et qui servira à payer la deuxième commande des plaques mortuaires.

Afin de marquer le 80<sup>e</sup> anniversaire de notre doyen, notre ami Salvator Figuières, la section lui offrit un petit cadeau qui fut apprécié par celui dont la maison est la maison de l'amicale et son siège à Perpignan.

Nous nous quittâmes en nous souhaitant le maintien de la santé, et en disant : vive le 38<sup>e</sup> anniversaire de Mauthausen.

J. Dapère.  
Amicale des Déportés  
de Mauthausen  
section des Pyr.-Or.

### Le sacrifice de nos camarades n'est pas oublié

Notre ami Miguel Malle-Jaureguy nous écrit de Digne où il réside. Il a été sollicité par différents clubs de la région pour parler de la Déportation en général et de Mauthausen en particulier. Il a utilisé, comme support de ses exposés, la cassette sur laquelle est enregistrée la visite du camp, un plan du camp lui-même, et le livre « La Déportation ». Ce fut une révélation pour beaucoup d'auditeurs : jeunes qui ignoraient tout parce qu'on ne leur en avait jamais parlé, moins jeunes parce qu'ils s'étaient désintéressés de la question. Il y avait aussi des gens qui préféraient oublier... Malle-Jaureguy est heureux du résultat, il pense qu'il accomplit surtout un devoir vis-à-vis de nos morts et qu'ainsi un hommage leur est rendu. Nous ne les oublions pas.

Nous souhaitons que, partout où cela est possible, son exemple puisse être suivi.

## RETRAITE DU COMBATTANT

### FORMALITES A REMPLIR

Il appartient au titulaire de la carte du combattant d'adresser sa demande au service départemental des Anciens combattants qui lui a délivré la carte.

La demande doit être faite dans le trimestre qui précède son 65<sup>e</sup> anniversaire. Après étude, le service départemental fait parvenir la demande à la direction départementale du ministère des Anciens combattants dont relève le domicile du requérant.

### REGLEMENT DE LA RETRAITE DU COMBATTANT

La retraite est payée semestriellement, à terme échu. La première au mois de naissance du titulaire.

Si la demande est faite tardivement le requérant ne pourra prétendre qu'aux arrérages de l'année en cours et aux trois dernières années.

De même que les pensions, la retraite du combattant est incessible. Elle se cumule avec les pensions et la retraite mutualiste du combattant.

### DECES DU TITULAIRE DE LA CARTE DU COMBATTANT

En cas de décès du titulaire, la retraite n'est pas réversible.

La retraite du combattant a été portée à compter du 1<sup>er</sup> avril 1982 à 1453,98 francs pour l'année.

## QUI A CONNU

Jean Dolias, né le 2-12-11 à St-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine) déporté de Compiègne à Mauthausen le 18-4-1943, matricule 29.966, transféré le 1-12-1944 au camp d'Auschwitz.

Donner les renseignements à l'Amicale qui transmettra.



Qui a connu

### Canis François

né le 27 juillet 1910

à Issy-les-Moulineaux  
déporté à Mauthausen

matricule 61.100

décédé à Gusen II le 24.4.45.

Écrire à l'Amicale qui transmettra



# REPAS FRATERNELS

à 12 h 30 - AU PALAIS DE LA MUTUALITÉ - 24, rue Saint-Victor, 75005 PARIS - (Métro : Maubert-Mutualité ou Jussieu)

**DIMANCHE 3 OCTOBRE 1982** FAMILLES ET ANCIENS DU LOIBL-PASS.

**DIMANCHE 28 NOVEMBRE 1982** FAMILLES ET ANCIENS DE MELK, EBENSEE, REDL-ZIPF, WIENER-NEUSTADT.

**DIMANCHE 30 JANVIER 1983** FAMILLES ET ANCIENS DE GUSEN, STEYR, LINZ.

**DIMANCHE 6 MARS 1983** FAMILLES ET ANCIENS DE MAUTHAUSEN (camp central) BLOCK 32 (Ravensbrück/Mauthausen) et tous les petits commandos WIENER-SAURER, WIENER-NEUFORF, PASSAU, MOEDLING, etc.

## RENCONTRE DE L'AMITIÉ

**SAMEDI 29 JANVIER 1983**, à partir de 16 h 30 - PALAIS DE LA MUTUALITÉ

Participation 30 F par personne.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE L'AMICALE

PALAIS DE LA MUTUALITÉ Salle « D » - 9 h 30, DIMANCHE 28 NOVEMBRE 1982

Les participants qui le souhaiteront pourront se joindre aux anciens de Melk/Ebensee, Redl-Zipf, Wiener-Neustadt pour le déjeuner fraternel qui suivra l'assemblée générale.

NOTA : Pour l'assemblée générale et pour les repas fraternels, il est indispensable de nous adresser le bulletin d'inscription. Nous vous remercions, pour la bonne organisation, de vous conformer à cette consition.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRAL DE MAUTHAUSEN

QUESTIONNAIRE A RETOURNER AVANT LE 20 NOVEMBRE 1982

NOM..... Prénom..... Commando.....

Adresse .....

Assistera à l'assemblée générale le 28 novembre 1982 NON OUI

Assistera au repas de Melk-Ebensee NON OUI (Nombre de personnes ?)

Prix du repas : 85 F environ

### REPAS FRATERNEL DU LOIBL-PASS

QUESTIONNAIRE A RETOURNER AVANT LE 30 SEPTEMBRE 1982

NOM..... Prénom..... Commando.....

Adresse .....

Assistera au repas du 3 octobre 1982 NON OUI (Nombre de personnes ?)

Prix du repas : 85 F environ

### REPAS FRATERNEL DE MELK-EBENSEE, REDL-ZIPF, WIENER-NEUSTADT

QUESTIONNAIRE A RETOURNER AVANT LE 20 NOVEMBRE 1982

NOM..... Prénom..... Commando.....

Adresse .....

Assistera au repas du 28 novembre 1982 NON OUI (Nombre de personnes ?)

Prix du repas : 85 F environ

### REPAS FRATERNEL GUSEN, STEYR, LINZ

QUESTIONNAIRE A RETOURNER AVANT LE 26 JANVIER 1983

NOM..... Prénom..... Commando.....

Adresse .....

Assistera au repas du 30 janvier 1983 NON OUI (Nombre de personnes ?)

Prix du repas : 85 F environ

### REPAS FRATERNEL MAUTHAUSEN (camp central) BLOCK 32 (Ravensbrück-Mauthausen) et tous les petits commandos WIENER-SAURER, WIENER, NEUDORF, PASSAU, MOEDLIGN, etc.

QUESTIONNAIRE A RETOURNER AVANT LE 1<sup>er</sup> MARS 1983

NOM..... Prénom..... Commando.....

Adresse .....

Assistera au repas du 6 mars 1983 NON OUI (Nombre de personnes ?)

Prix du repas : 85 F environ

Dates à retenir et réservations à envoyer à l'Amicale

## R.A.T.P. ET S.N.C.F. : De nouvelles dispositions tarifaires pour les invalides de guerre

Le service d'information R.A.T.P.-S.N.C.F. vient de nous adresser un communiqué qui intéresse directement les invalides de guerre. Ces dispositions concernent les réseaux de la R.A.T.P. et les lignes de banlieue de la S.N.C.F.

### Les nouveaux avantages :

Les mutilés ou réformés de guerre et les aveugles civils domiciliés dans la région des transports parisiens (en pratique, la couronne couverte par la carte orange) ou dans une commune d'Ile-de-France située en dehors de cette région lorsque leurs occupations professionnelles justifient les déplacements dans la région des transports parisiens, vont bénéficier à partir du 15 juin 1982 de nouveaux avantages tarifaires sur les réseaux de la R.A.T.P. (MÉTRO, AUTOBUS, R.E.R.) et de la S.N.C.F. (R.E.R. et lignes de banlieue) :

– 50 % de réduction et surclassement (possibilité de voyager en 1<sup>re</sup> classe avec un billet de 2<sup>e</sup> classe) pour les invalides au taux d'invalidité compris entre 25 % et 45 %, titulaires de la carte à simple barre bleue délivrée par l'Office national des A.C.V.G. et les invalides au taux d'invalidité de 10 à 20 % titulaires de la carte de priorité délivrée par la Préfecture de Police.

– Gratuité en toute classe, étendue le cas échéant au guide, pour les invalides ayant un taux d'invalidité supérieur à 50 % titulaires de la carte d'invalidité délivrée par l'Office national des A.C.V.G. à simple barre bleue, à double barre rouge et à double barre bleue.

– 50 % de réduction et surclassement pour les aveugles civils et gratuité pour leur guide.

Ces mesures prises par le Syndicat des transports parisiens répondent à la préoccupation des Pouvoirs publics, de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. de faciliter les déplacements des invalides en Ile-de-France et d'harmoniser les avantages tarifaires accordés sur les réseaux de ces entreprises.

Les mutilés et réformés de guerre qui ne sont pas directement concernés par ces nouvelles mesures conservent pour eux-mêmes et éventuellement leurs guides, les avantages tarifaires auxquels ils ont droit sur le réseau principal de la S.N.C.F. et bénéficient en outre sur le réseau de banlieue S.N.C.F. du surclassement gratuit et sur les réseaux de la R.A.T.P. d'une réduction de 50 % et du surclassement gratuit.

### Modalités pratiques :

#### ● Les réductions de 50 % sont accordées :

– Pour les mutilés ou réformés de guerre sur simple présentation de leur carte d'invalidité (ou de la carte de priorité de la Préfecture de Police) ;  
– Pour les aveugles, sur présentation conjointe de la carte d'invalidité « cécité » (étoile verte) et d'un coupon magnétique à validité annuelle. Ce coupon (dont les conditions de délivrance sont exposées ci-dessous) permet, en outre, au guide bénéficiaire de la gratuité de franchir les contrôles automatiques.

#### ● La gratuité implique la possession d'un coupon magnétique délivré selon le cas :

– à partir du 10 mai 1982 : par le Bureau d'aide sociale de la Mairie de Paris pour les invalides habitant Paris ; par la S.N.C.F. à la gare Saint-Lazare pour les invalides des Hauts-de-Seine ; à la gare du Nord pour ceux de la Seine-Saint-Denis ; à la gare de l'Est pour ceux du Val-de-Marne ; à la gare d'Austerlitz pour ceux de l'Essonne et à la gare Montparnasse pour ceux des Yvelines.

– à partir du 25 mai 1982 : par les Bureaux d'aide sociale de leur mairie pour les invalides habitant la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise.

OFFREZ DONC **UN CHAMPAGNE BRUT**  
en le commandant directement à la propriété  
**CHAMPAGNE Gaston CHIQUET**  
Récoltant - Premiers crus  
Famille de Mauthausen  
890-912, avenue du Général-Leclerc  
**51318 DIZY près EPERNAY (Marne)**  
Expédition franco à partir de 18 bouteilles (se référer à l'Amicale)

**SI VOUS N'AVEZ PAS  
ENCORE ENVOYÉ VOTRE  
COTISATION 1982**

**FAITES-LE  
DÈS MAINTENANT**

Déportés : 50 F

Familles : 10 F

Et nous vous adresserons par retour  
la nouvelle carte de l'Amicale

## RECHERCHE URGENTE

En vue de l'édition d'un témoignage historique, on recherche les camarades qui avant ou après leur interrogatoire au ministère de l'Intérieur, rue des Saussaies, ont séjourné dans une des deux minuscules cellules improvisées dans des débaras du ministère de l'Intérieur.

Ces deux cellules ont été conservées dans l'état, avec les graffitis gravés sur les murs par des camarades.

Se faire connaître de toute urgence à l'Amicale de Mauthausen  
31, boulevard Saint-Germain  
75005 Paris.

## Un grand rassemblement international pour la Paix et pour le Désarmement nucléaire doit avoir lieu le 26 septembre 1982 au camp de Mauthausen

Vous trouverez de plus amples renseignements dans les journaux des fédérations et amicales.

Pour Mauthausen, dans notre prochain bulletin n° 211.

Les déportés, les familles, les résistants, les internés sont invités à y participer nombreux.

Par avion, par train, par autocar.

## AMIS DU LOIBL-PASS... L'opuscule sur votre commando est paru...

AUX MÊMES CONDITIONS  
La brochure 10 F + 2,60 F (frais d'envoi)

vous pouvez nous commander :

LA BROCHURE DU COMMANDO  
DE MELK

LA BROCHURE DU COMMANDO  
D'HINTERBERG-PEGGAU

## SI VOUS ALLEZ A PUY-L'ÉVÊQUE (Lot)

Arrêtez-vous à l'hôtel-restaurant HENRY.

Vous y trouverez « ZOZO », ancien de Melk, qui vous réservera le meilleur accueil. (Prix de pension des plus raisonnables.)

## Jacques JEKEL

Ancien de Mauthausen/Gusen  
22, rue de Paradis  
75010 PARIS

## Fabricant de vêtements de peau lainée

Fait des conditions spéciales  
aux anciens déportés



## L'AMICALE ÉTAIT PRÉSENTE

**Le 15 mars :** J. Gavard à la présentation du film « Un jour les témoins disparaîtront ».

**Le 28 mars :** Notre président A. Petchot-Bacque et P. Escribano, porte-drapeau, à la messe en l'église St-Denis des Invalides, à la mémoire de tous les Morts pour la France.

**Le 8 avril :** Notre président A. Petchot-Bacque et E. Valley à la conférence de presse du ministre des Anciens Combattants aux Invalides.

**Journée Nationale de la Déportation, 37<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des camps.**

**Le 22 avril :** P. Escribano, porte-drapeau à la cérémonie à la synagogue et au Mémorial des martyrs juifs.

**Le 24 avril :** Une petite délégation, conduite par J. De Diégo, a été fleurir notre Monument du Père Lachaise.

P. Escribano, porte-drapeau, Mme Nectoux (famille) au service religieux en l'église St-Roch.

M. Hacq, E. Valley, P. Escribano, porte-drapeau, à la cérémonie et à la veillée à la Crypte des déportés.

**Le 24 avril :** M. Rioux, M. Breton, E. Duvail, avec le drapeau, au cimetière d'Ivry pour la cérémonie du souvenir des frères Tourette, Pierre, fusillé par les Allemands, et Jacques, mort à Mauthausen.

**Le 25 avril :** M. Hacq, P. Escribano, porte-drapeau, à la cérémonie au Mont-Valérien ; A. Petchot Bacque, P. Escribano, porte-drapeau, à la cérémonie à l'Arc de Triomphe.

**Le 25 avril :** E. Valley à Magny-les-Hameaux pour l'inauguration de deux rues au nom de deux résistants, déportés à Mauthausen.

**Le 2 mai :** P. Escribano au Père Lachaise, cérémonie à la mémoire des morts de Neuengamme.

**Le 5 mai :** Pour le 37<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp de Mauthausen, la flamme était ranimée par notre Amicale. Notre président A. Petchot-Bacqué, vice-président délégué P. Saint-Macary, secrétaire général E. Valley, étaient entourés de très nombreux camarades, de très nombreuses familles de Mauthausen. La flamme a été ravivée par notre président, le triangle de fleurs déposé par Mme Nectoux, veuve de Gusen, et Dominique Mathiot, petite-fille de François Monin, mort à Hartheim.



Le 5 mai 1982, cérémonie à l'Arc de Triomphe.

**Le 8 mai :** S. Choumoff, à l'ouverture du congrès du M.R.A.P.

**CÉRÉMONIES DE LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**

9 h : A. Petchot-Bacqué, J.-P. Salomon, porte-drapeau, à la messe en l'église St-Louis des Invalides.

11 h : A. Petchot-Bacqué, J.-P. Salomon, porte-drapeau, à la cérémonie à l'Arc de Triomphe ; dépôt de fleurs par le Président de la République.

12 h 30 : R. Renard, à la réception à l'Hôtel de Ville, par le maire de Paris.

15 h 30 : M. Hacq, à la cérémonie au Mont-Valérien.

18 h : J. Gavard, R. Renard, S. Choumoff, à la cérémonie de la Flamme.

19 h 30 : G. Gavard, S. Choumoff, à la réception au ministère des Anciens Combattants de 500 jeunes Européens.

**15-16 mai :** E. Valley représentait l'Amicale de Mauthausen au congrès de l'Amicale de Dachau à Vichy.

**16 mai :** J. Villette, au pèlerinage du 41<sup>e</sup> anniversaire de la création des premiers camps d'internement en France, à Pithiviers et Beaume-la-Rolande.

Nous devons remercier les très nombreux camarades, très nombreuses familles qui, tant pour la Journée de la Déportation, que le 5 mai et le 8 mai, accompagnaient nos représentants.

## L'Exposition « Déportation » à Paris, esplanade du Trocadéro



M. François MITTERRAND, Président de la République, entouré de M. LAURAIN, ministre des Anciens Combattants et de Mme AUBRY, chef de cabinet du ministre, le jour de l'inauguration (photo J.-M. Froment).



Entrée de l'exposition place du Trocadéro (photo J.-M. Froment).

# LA VIE DE L'AMICALE

## DÉCÈS

### *De nos camarades :*

- AUBIN René-Louis**, Dachau, Mauthausen, Linz I, 89.045.
- BEAUCLAIRE Marcel**, W. Neudorf, 37.751.
- CANILLAS Francisco**, Mauthausen, 4.659.
- CLERMONT André**, Gusen, 59.751.
- GOURDOUX Jean**, Mauthausen, 60743.
- GUTIERREZ DE PABLO Federico**, Mauthausen, 3.747.
- EHRLE Jean-Léon**, Mauthausen, 6 601.
- JORDA-MOLLAR José**, Mauthausen, 4.094.
- JOURDHEUIL Julia**, Ravensbrück-Mauthausen, 1.950.
- JULES Léon**, W. Neudorf, 37.782.
- JULIA-ROMÉRO Rafale**, Gusen I et II, 43.542.
- LECOZ François**, Struthof, Dachau, Mauthausen, W. Saurer, 97.896.
- LE MIERE Marie-Joseph**, Ravensbrück-Mauthausen.
- MARTEL Georges**, Gusen I, 60.244.
- MOLINA Cloaldo**, Mauthausen, 5.021.
- MULLER René**, Buchenwald, Mauthausen-Steyr, 53.945.
- OLIVARES-GALLEGO Angel**, Ternberg, Redl-Zipf, 5.080.
- MOSQUERA-GONZALES José**, Gusen, 43.317.
- PEDRAZA Ciriaco**, Ebensee, 11.811.
- ROUGERIE Marcel**, Schwechat, 38.599.
- SIECA Jedydja**, Steinbrück-Mauthausen, 120.289.
- SORIANO-AZORIN Ricardo**, Mauthausen, 5.558.
- TRICHARD Maurice**, Melk-Ebensee, 63.250.
- VANDAELE Rolande**, Auschwitz, Ravensbrück, Mauthausen, 2.716.

### *De nos familles :*

- Mme CANIS Georgette, Vve de François CANIS, 61.100, décédé à Gusen II.
- Mme HELLER Emma, mère d'Otto HELLER, décédé à Ebensee.
- Mme NICOLE Edmée, mère de Camille NICOLE, Buchenwald-Mauthausen, 53.949, décédé au camp.
- Mme SARROCA, veuve de Blaise SARROCA.
- Mme SOTO-TORRADO Angélique, Vve de SOTO-TORRADO Antonio, Mauthausen, 4.720, décédé en 1976.

### *Dans la famille de nos camarades :*

- L'épouse de Bernard CARRIER, Loibl-Pass, 59.679.
- L'épouse de COLLADO-PEREZ Pierre, Steyr-Gusen, 4.705.
- L'épouse de FULLERA Joseph, Gusen, 3.532.
- LAURENT Léon, le compagnon d'Annette QUENARDEL, anc. de Ravensbrück-Mauthausen, 2.413 et Vve de déporté mort à Auschwitz.
- SANTOS-BLASCO Tomas, camarade interné très attaché à notre Amicale et l'un de nos plus fidèles membre bienfaiteur.

*Que nos familles, nos camarades et nos amis soient tous assurés de nos sincères et affectueuses condoléances, ainsi que de notre fidèle amitié.*

## MARIAGES

### *Nos camarades et nos familles nous font part du mariage de :*

- Mme LIVINEC, Vve du Dr Jean LIVINEC, Mauthausen, 28.279, décédé en 1974, sa fille Christiane avec Sylvain GONZALEZ.
- GARGAM Joseph, Linz I et III, 59.966, sa fille Blanche avec Dominique LUCERI.
- SALDANA Raphaël, Mauthausen, 5.169, son fils Thierry avec Martine CLASTRES.

*Toutes nos félicitations aux jeunes couples et à leurs parents.*

## NAISSANCES

### *Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de :*

- Caroline, petite-fille d'ALLAINMAT Hervé, Steyr, 35.148.
- Arnaud, petit-fils de Roger CASTELLANO, W. Neustadt, Redl-Zipf, Ebensee, 26.334 et de Jeanne CASTELLANO, anc. de Ravensbrück.
- Donatienne, petite-fille de Serge CHARON, Melk, 62.134 et Jacques COLLARDEY, Gusen, 11.789.

Bastien, petit-fils de Marie-Elisa COHEN, Ravensbrück-Mauthausen, 2.125.

Romain, petit-fils de CORCOLES Martial, Mauthausen, 4.352.

Rémi, petit-fils de Georges GARCIA, Gusen, 5.959, don de 50 F à l'Amicale à l'occasion de la naissance.

Maxime, petit-fils de Jacques HENRIET, Ebensee, 26.474.

Florie, petite-fille de Georges LAUMONIER, W. Neustadt, Redl-Zipf, Ebensee, 28.237.

Célia, petite-fille de LOPEZ-CALLEJA Emilio, Mauthausen, 4.446.

Céline, petite-fille de Marius MORERE, Linz, 60.339.

Aude, petite-fille de Jean NOBILET, Gusen, 62.877.

Deborah, petite-fille de Juan ROMERO, Mauthausen, 31.799.

Guillaume, petit-fils de Henri SOUSTELLE, Ebensee, 60.555.

Laurent, petit-fils de Léon VANDERSCHULDEN, Linz, 35.178.

Thomas, petit-fils de Pierre VERDUMO, Linz III, 64.587.

*Nous adressons toutes nos félicitations aux grands-parents et parents, nos meilleurs vœux aux bébés.*

## DÉCORATIONS

### *Croix du Combattant volontaire 39/45*

TREGAUT Renée, Ravensbrück-Mauthausen, bloc 32, 2.125.

### *Chevalier de la Légion d'honneur :*

MAGRISSO Jacques, Natzweiler-Struthof, Auschwitz, Mauthausen, Wels, 117.044.

DEMONCAY Pierre, Dachau, Mauthausen, 127.760.

### *Officier de la Légion d'honneur :*

Mme Jacqueline SOUCHERE, anc. de Ravensbrück-Mauthausen, et veuve de Roger SOUCHERE, Mauthausen, 26.174, décédé en 1963.

Notre camarade André LAFARGUE, ancien de Mauthausen, Ebensee, 53.858, secrétaire général de la rédaction du « Parisien Libéré » a reçu la médaille d'or de l'American Legion, au grade d'officier par M. Mac PHERSON, commandeur, ceci en raison de son passé de résistant.

Nos très sincères félicitations à nos camarades pour ces distinctions.